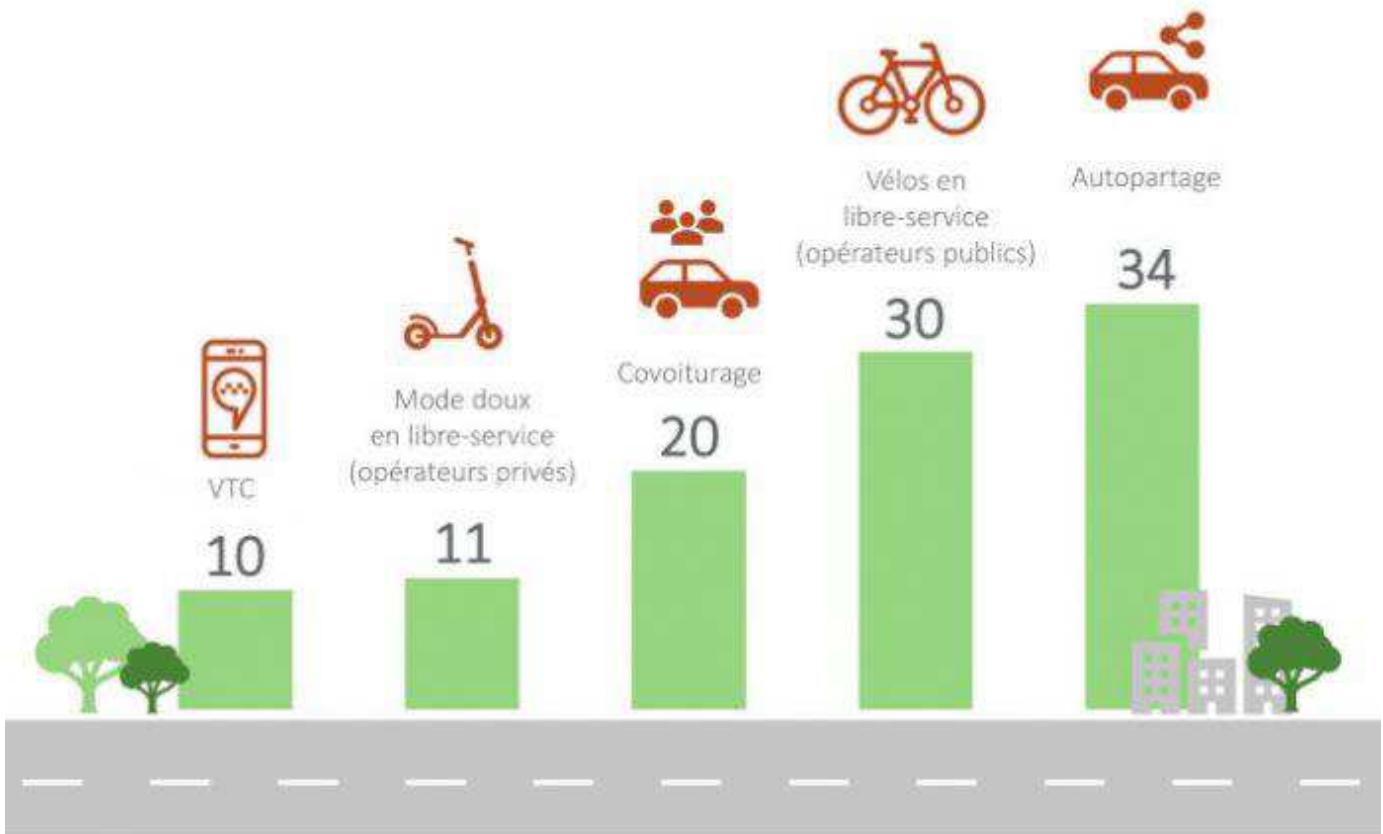


# 105 services de nouvelles mobilités en France

**La première édition de l'Observatoire des offres de nouvelles mobilités lancé par Les Échos Études révèle que la France comptait 105 services de nouvelles mobilités fin 2018.**

par Manon Lamoureux - 16 avril 2019



Source : Observatoire des Nouvelles Mobilités, Mars 2019, Les Echos Etudes

L'étude publiée par Les Échos a en effet comptabilisé 34 services d'autopartage, 20 de covoiturage et 10 de VTC en France à fin 2018. Elle a également référencé 30 services de vélos en libre-service opérés par des opérateurs publics et 11 de modes doux (type trottinette) en libre-service.

2018 a été particulièrement dynamique : pas moins de 14 nouveaux services ont été lancés dans le courant de l'année, soit une augmentation du nombre de services disponibles de 15 % en un an. 13 levées de fonds ont été réalisées l'année dernière, pour un montant total de 177 millions d'euros, dont 60 % levés par BlaBlaCar. Le segment du covoiturage longue distance « concentre les deux tiers des plateformes de covoiturage aujourd'hui existantes », précise l'étude.

Les offres d'autopartage et de vélopartage, les deux marchés les plus concurrentiels, sont « essentiellement portées par des collectivités territoriales qui jouent un rôle clé dans

l'émergence de ces nouvelles pratiques », indique l'étude.

Du côté des VTC, l'américain Uber capte 70 % du marché mais fait face à de nouveaux acteurs proposant des taux de commission plus bas, voire des offres sans commission ni forfait pour recruter des chauffeurs.

***Vous aimez cet article ? Recevez chaque mardi notre newsletter***

Je m'inscris

Enfin, malgré le retrait des vélos en free floating de Gobe.ebike, Ofo et oBike, six nouveaux services concurrents sont arrivés à Paris en 2018, suite aux investissements de constructeurs automobiles et d'entreprises de transport.



**Retrouvez tous les prestataires  
sur cette thématique**

